

La Haute-Sangha au Temps des Compagnies Concessionnaires

Catherine Coquery-Vidrovitch

Université de Paris VII Denis Diderot/Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS)

RÉSUMÉ

À la fin du XIXe siècle, la vallée de la Sangha n'était pas, malgré la densité de ses forêts, *terra incognita*. Il existait déjà à l'époque une traite active entre la Haut-et la Base-Sangha, raison de plus pour laquelle les compagnies européennes se sont vivement contestées la région. Ce papier esquissera les circonstances historiques qui ont favorisé l'émergence du système concessionnaire, aussi bien que le souvenir que ce système a perpétué. Les réponses régionales à la violence des compagnies concessionnaires ont un caractère particulier qui ressort de la tradition politique décentralisée de la région. Face à cette résistance, aux conditions changeantes du marché, et aux dénonciations des défenseurs des droits humains, les compagnies concessionnaires ont dû changer leurs pratiques. Ce qu'il importe surtout de voir, c'est que la forêt des rives de la Sangha n'est pas une forêt vierge, mais habitée par des peuples traumatisés depuis longtemps par l'impact colonial.

La forêt dense qui s'étendait depuis l'Atlantique jusqu'au nord de Bangui rendait la circulation difficile pour les colonisateurs. Les rivières servaient de voies de pénétration, mais souvent encombrées de bois mort et de forêts marécageuses. Entre Brazzaville et Bangui, il n'existait sur le fleuve, à la fin du siècle, que deux malheureux postes: Bonga à l'embouchure de la Sangha était tenu par un douanier et deux soldats, avant Liranga au confluent de l'Oubangui (un fonctionnaire et onze miliciens). La remontée du fleuve restait une véritable expédition, assurée par un vapeur à roues, le *Foumoum Tango*, qui portait 45 tonnes; c'était un petit navire de 35 mètres de long sur 6 de large, avec roue arrière à onze palettes et un pont inférieur pour les Noirs. A la moindre baisse des eaux, il s'échouait sur les bancs de sable et il fallait décharger et le dégager à la corde-lière. En cas de surcharge, on faisait appel aux vapeurs plus puissants de l'*Etat indépendant du Congo*, «qui accaparent tout le trafic de notre intérieur en faisant débarquer chez eux les marchandises venant de la Sangha, de l'Alima, de la Lobaye, etc., tout l'ivoire et le caout-chouc passent sous le nez de nos deux chefs de poste» (Cointet 1899-1900).

Cette concurrence constitue une preuve, tout au moins, que dès le tournant du siècle le trafic était actif entre haute et basse Sangha, ce qui peut expliquer pourquoi ce fut une des régions les plus disputées par les compagnies concessionnaires. Brazza, qui croyait en la richesse du pays, fit d'ailleurs porter de façon privilégiée ses efforts d'exploration vers la haute Sangha (circonscriptions Baya, Mbimou, Yanghere et Hausa). La proximité du Cameroun et les appétits allemands éveillèrent évidemment la sollicitude de l'administration française. Entre 1911 et 1914, dans la brève période du fameux «bec

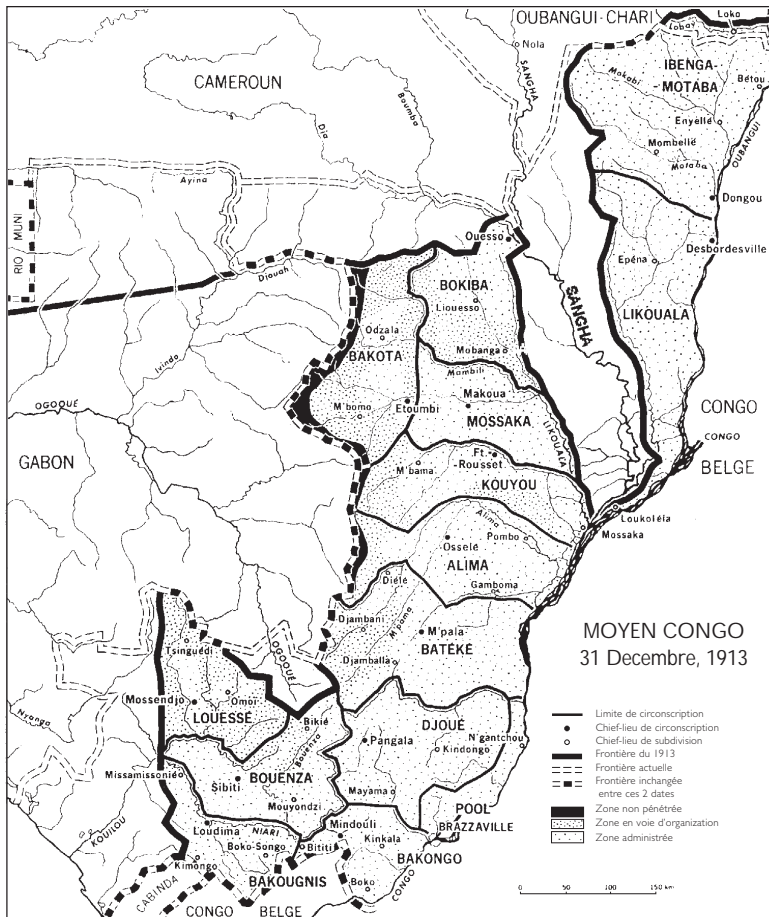


Figure 1 La Sangha à l'époque des accords Franco-Allemands, 1911.

de canard» (une série des accords qui amputait le Congo d'une partie de son territoire en échange de la liberté d'action française au Maroc) la France céda à l'Allemagne l'accès au fleuve en lui abandonnant la quasi-totalité de la vallée de la Sangha (voir Figure 1). Mais les activités économiques de l'enclave de Ouesso, seul accès à la rivière, n'en furent que plus jalousement protégées.

Loin d'être une région intouchée par la colonisation, la vallée de la Sangha fut dès la fin du XIXe siècle disputée entre pas moins de douze compagnies concessionnaires aux noms les plus variés: *Société de l'Afrique française*, *Cie de la Sangha*, *Cie des Produits de la Sangha-Lipa-Ouesso*, *Compagnie franco-congolaise de la Sangha*, *sociétés de l'Ekela-Sangha*, *de la haute Sangha*, *de la Kadéï-Sangha*, *Cie française du Congo*, *Société commerciale et agricole de la Mambéré-Sangha*, *Cie française du Congo et des colonies africaines*. La plus petite de ces sociétés comptait 5,300 km², la plus grande (la *Cie française du Haut Congo* des frères Tréchet) 32,000 km.²

La France céda à l'Allemagne l'accès au fleuve en lui abandonnant la quasi-totalité de la vallée de la Sangha entre 1911 et 1914 (voir Figure 1).

LE SYSTÈME CONCESSIONNAIRE

Qu'étaient donc les sociétés concessionnaires? Elles résultèrent, à la fin du XIXe siècle, d'un compromis entre l'état et les firmes privées, chacun cherchant à exploiter le territoire aux moindres frais. L'état voulait bien écouter Brazza, et «mettre le pays en valeur», comme l'on disait alors: mais à condition d'y investir le minimum de capitaux que le Parlement français refusait de voter (Brunschwig 1961). Quant aux firmes coloniales, elles avaient de l'exploitation une vision primaire consistant à s'assurer un monopole commercial sur les produits de cueillette ou de chasse, caoutchouc et ivoire, à charge pour les «indigènes» de leur livrer la marchandise aux prix les plus bas possibles, d'autant plus bas que, jusqu'à la première guerre mondiale, dans ce pays très peu monétarisé, les producteurs étaient payés en nature, sous forme de biens manufacturés occidentaux très surévalués.

Les quelques quarante contrats de concessions trentenaires signés en 1898-99 accordèrent donc aux firmes intéressées, pour trente ans, sur le territoire concédé, tout droit de jouissance et d'exploitation agricole, forestière et industrielle, à l'exception des mines que l'on espérait déceler ultérieurement; on avait tourné de façon spécieuse la clause de liberté internationale du commerce imposée par l'accord de Berlin (dans le bassin dit conventionnel du Congo) en parlant non pas d'un «monopole commercial», mais d'un monopole «d'exploitation des produits du sol».

En échange de ses prérogatives, le concessionnaire, qui en principe n'avait pas de droit régalién (c'est-à-dire, à la différence des compagnies à charte, pas le droit d'organiser directement une force de police), versait annuellement à la colonie une redevance fixe augmentée de pourcentages fonction à la fois de la superficie et de ses bénéfices. Il était astreint à participer à l'établissement des postes de douane, à la construction éventuelle de lignes télégraphiques, à entretenir, sur son réseau fluvial, un nombre défini de bateaux à vapeur, et à mettre en terre au moins cent cinquante pieds de plantes à caoutchouc par tonne exportée. En revanche, toute terre mise en valeur par ses soins devenait, en fin de contrat, sa propriété pleine et entière. Dans le cas de la Sangha, ce ne fut pas un vain mot, car l'état chercha bientôt à se débarrasser du système qu'il avait lui-même mis en place en négociant la rétrocession du monopole.

On ne connaissait guère encore le pays; certaines sociétés en tirèrent même avantage. Certes, la *Cie de la Mambéré-Sangha*, la plus au nord de la rivière du même nom, disparut presque aussitôt parce que, en raison d'une erreur cartographique, elle n'existait que sur le papier. Mais la *Cie de la Ngoko-Sangha*, qui s'étirait depuis la rivière Sangha le long de la frontière du Cameroun, négocia chèrement ce

Qu'étaient donc les sociétés concessionnaires? Elles résultèrent, à la fin du XIXième siècle, d'un compromis entre l'Etat et les firmes privées, chacun cherchant à exploiter le territoire aux moindres frais.

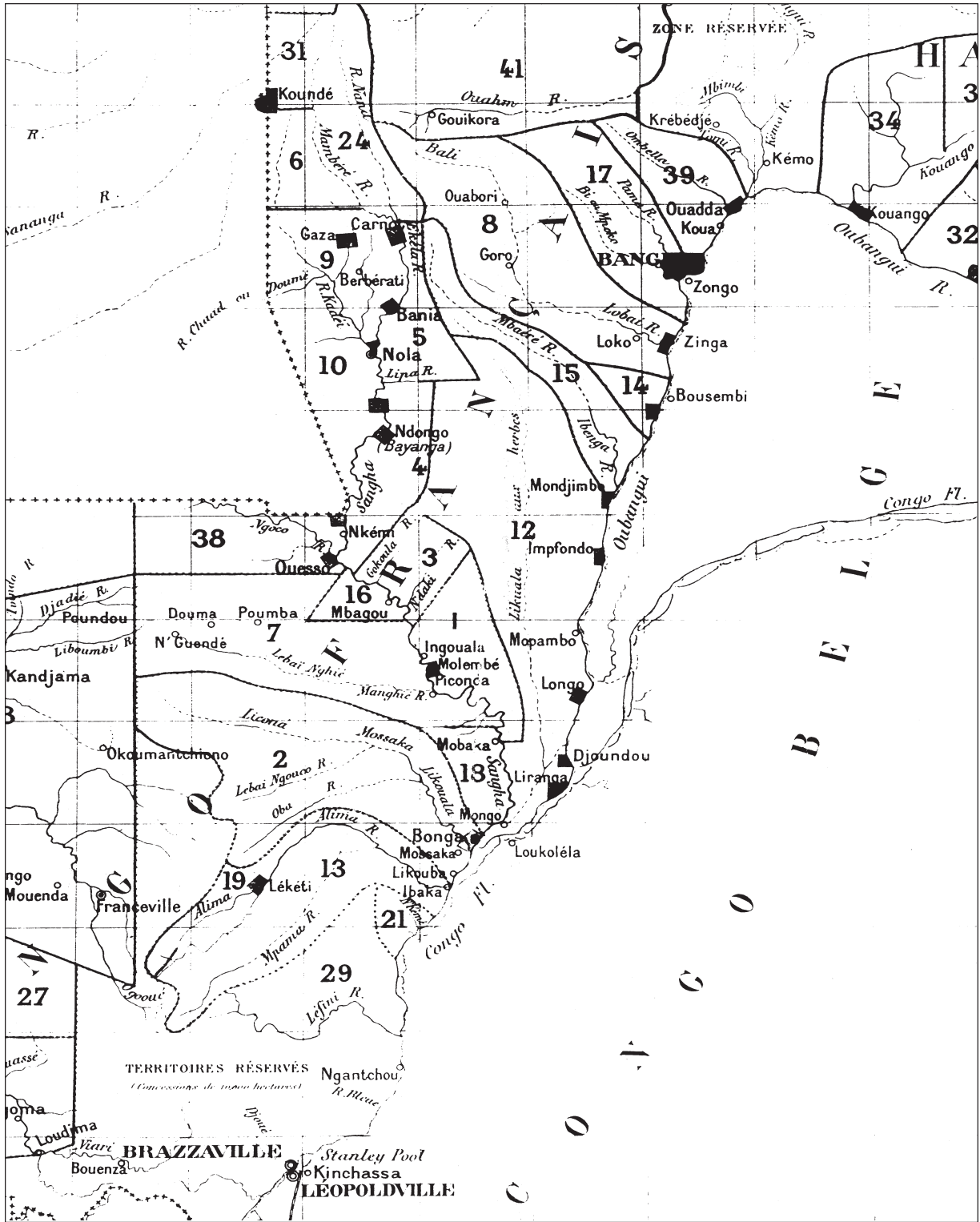


Figure 2 Carte des compagnies concessionnaires dans la Région du Moyen Congo (de La Dépêche Coloniale, 1899).

qu'elle argua être un préjudice, compte tenu de l'extension de la compagnie allemande concurrente *Süd-Kamerun* à ses dépens. Les administrateurs de la *Ngoko-Sangha* avaient bien créé, dans les premières années, plusieurs factoreries à Ouessou, Ngali sur la Ngoko, Ngoila à deux jours en amont et Sembé, point extrême de la navigation sur la Koudou. En 1907, elle employait une vingtaine d'agents secondés par des traitants locaux, produisait un peu de caoutchouc mais surtout se faisait remarquer par sa vente d'armes et de munitions; entre 1900 et 1907, plus de 10.000 fusils, 200.000 capsules et 60 tonnes de poudre de traite avaient été distribués en échange du caoutchouc. Sans être nulles, les activités de la société stagnèrent jusqu'à la guerre et ses prétentions aboutirent en 1911 à un scandale (Coquery-Vidrovitch 1972: 315-330).

LA COMPAGNIE EXEMPLAIRE DES FRÈRES TRÉCHOT

On ne va pas refaire ici l'histoire au demeurant lamentable de ces compagnies, dont les investissements apparurent ridicules au regard des infrastructures nécessaires dans la zone (Coquery-Vidrovitch, *op. cit.*). Retenons-en seulement que l'embouchure de la Sangha fut tenue par l'une des rares compagnies opératoires ainsi mises en place: il s'agissait de la *Cie Française du haut Congo* (CFHC), mise en place par un petit groupe d'hommes très au courant des problèmes de la région; les cinq frères Tréchet étaient en effet d'anciens agents d'une maison de commerce locale, la maison Daumas. Arrivés au Congo dès 1888, ils s'étaient établis à leur compte en 1892 «avec presque rien». Seuls Français alors parvenus dans le Moyen Congo dit «pays des rivières»; ils s'étaient d'abord faits mercantis et chasseurs d'éléphants, puis avaient progressivement étendu leur champ commercial. Invités par Brazza, toujours impatient d'encourager les initiatives privées, à le suivre en haute Sangha, ils en obtinrent une recommandation qui les aida à trouver à Paris des capitaux.

Quand les Tréchet demandèrent leur concession, ce fut donc en connaissance de cause, puisqu'ils se trouvaient alors à la tête de cinq factoreries dirigées par douze Européens et qu'ils venaient de sillonner la région en passant des traités avec divers chefs locaux. Leur société exploita le fleuve à l'aide de deux vapeurs, à partir des entrepôts de Brazzaville et de Loango et des factoreries progressivement créées le long des rivières, et notamment à Bonga à l'embouchure de la Sangha (1896). Ils avaient su estimer à sa valeur un champ d'action original aisément pénétrable à partir d'un réseau hydrographique remarquable: «Energiques, durs au travail et durs aux autres, les frères Tréchet, qui exigeaient beaucoup des Congolais, s'étaient imposés par leur force herculéenne et par leur caractère» (Sautter 1966: 290).

En amont de la Sangha, les sociétés impliquées n'étaient pas non plus inexistantes. Trois d'entre elles regroupaient les intérêts d'une ancienne entreprise bien ancrée régionalement, la *Nieuwe Afrikanshe Handels Vennootschap* dite *Cie Hollandaise*, qui se naturalisa pour l'occasion en suscitant, en amont de la Sangha, deux compagnies concessionnaires, la *Cie commerciale de Colonisation du Congo français* ou CCCC (dite 4CF) et la *Cie de l'Ouhamé-Nana*. L'une et l'autre, comme celle des frères Tréchet, étaient conçues comme des affaires familiales, avec à leur tête en Afrique un homme fort, Anton Greshoff surnommé par les Bakongo *Foumou Ntangou*, le roi-soleil.

Un peu à la manière des frères Tréchet, Greshoff eut un rôle pionnier dans le Congo, il atteignit les Falls pour y commencer avec Tippu-Tib et fut le premier à vendre aux Batéké les couvertures écarlates qu'ils appréciaient tant. Il demeura jusqu'en 1905 à la tête des compagnies concessionnaires de la haute Sangha qu'il avait contribué à négocier. Il fut donc, là aussi, un médiateur évident entre les populations du nord de la forêt et celles du bassin du Congo.

LE LEGS VIOLENT DES COMPAGNIES CONCESSIONNAIRES

Il apparaît donc inexact de faire des populations de la Sangha des peuples «primitifs» qui ne connaissaient rien au commerce occidental. Celui-ci était bien présent dans la zone depuis les dernières années du XIXe siècle, et ne peut pas ne pas avoir laissé de traces. Il le peut d'autant moins que la zone, éloignée, donc très peu surveillée par l'administration qui jusqu'à une date tardive n'y eut pas d'établissement, était entièrement soumise aux agents de commerce européens et à leurs employés africains, traitants et pirogues. Faute de contrôle, les abus furent donc légion. Les premiers furent décelés à l'occasion de la troisième mission de Brazza, organisée en 1905 à la suite des «scandales du Congo», qui sévissaient surtout du côté belge mais qui rejaillirent du côté français.

Le diagnostic de la mission, dont Brazza avait exigé de choisir lui-même les membres, fut sévère, au point que le Gouvernement renonça à en publier le rapport «conçu dans un esprit de sincérité absolue, mais aussi de sévérité implacable». ¹ Sa mission avait recueilli dans le haut pays le récit d'un certain nombre de brutalités exercées sur les Africains par des agents concessionnaires. Sur le domaine de la *Société de la Sangha équatoriale*, l'un d'eux, Treuil, fut condamné à trois ans de prison; un autre sujet s'en tira mieux (*L'Humanité*, 24 Octobre 1905).

Les affaires les plus graves eurent lieu entre la Haute-Sangha et le haut-Oubangui, parce qu'il y eut collusion entre les agents privés et certains administrateurs: ainsi en alla-t-il sur les territoires de

¹ Note pour le Ministre des Colonies, 23 mars 1906; Section Outre-mer des Archives nationales, série Rapports généraux, Gabon-Congo, XIX-4 (b).

l'*Ouham-Nana* et de la *Cie de la Lobaye*, où une cinquantaine de femmes et d'enfants pris en otage pour contraindre les hommes à récolter le caoutchouc étaient morts de faim en peu de semaines, les survivants ne valant guère mieux (Coquery-Vidrovitch 1972: 174-175). Brazza concluait à la généralisation, dans la région visitée, de l'enlèvement des femmes comme le complément naturel de toute répression, et le moyen de contrainte usuel pour réquisitionner des porteurs et faire rentrer l'impôt en nature sur les territoires concédés. On envoyait aussi, assez couramment, des gardes armés pour «faire du caoutchouc» avec mission d'enchaîner le chef et les femmes du village si les habitants ne s'inclinaient pas, et d'autres munis de sagaies et de flèches pourvus d'ordres analogues. Pas très loin de là, dans la concession de la Mpoko en arrière de Bangui, une nouvelle enquête, en 1906-07, conclut au meurtre prouvé de 750 hommes et probable de 750 autres (*ibid.*: 177-184). Il est certain que l'ensemble des populations de la région, soumises à la terreur, étaient au courant de ces excès.

LA RÉSISTANCE AUX COMPAGNIES

Les réactions furent d'ailleurs nombreuses, dès le début. En 1902, en basse Sangha, les agents de la *Cie des Produits de la Sangha* furent attaqués dans leur factorerie de Ndoki (rive droite en aval de Ouesso). L'agent de la *Cie de la Sangha Ndoki* subit le même sort à Ikelemba (rive gauche, un peu plus bas), de même qu'un autre en face, à Pembé (*Société de l'Afrique Française*) et un autre encore à Mboko (*Cie Franco-Congolaise*). Les insurgés en profitaient pour s'emparer de fusils et de cartouches (30 fusils et 2.000 cartouches à Ikelemba, autant de fusils et 3.000 cartouches à Pembé, 40 fusils à Ndoki — Coquery-Vidrovitch 1972: 198). De tels faits se reproduisirent à plusieurs reprises dans les années suivantes. Ils étaient suivis de violentes répressions. Dans ces zones où les populations étaient longtemps restées à l'écart de la pénétration, de véritables mouvements de résistance d'une ampleur parfois considérable succédèrent aux premières explosions de colère: la Ngounié et la moyenne Sangha résistèrent jusqu'en 1905, la Lobaye de 1902 à 1908, la haute Ngounié de 1903 à 1909. Ainsi, en 1908, un agent de la Ngoko-Sangha tomba dans un guet-apens entre Souanké et Sembé et son cadavre fut découpé en morceaux. Toutes les communications furent inter-rompues et l'insécurité gagna, à l'Est, le bassin de la Koudou et de la Sembé, affluents de la Ngoko. L'insurrection ne fut mâtée que l'année suivante. En basse Sangha, des troubles sporadiques ne cessaient d'éclater (*ibid.*: 199-200).

Ce type de révoltes prit fin avec la réduction progressive des abus qui les avaient engendrés. Cependant, certains troubles furent

Les affaires les plus graves eurent lieu entre la haute-Sangha et le haut-Oubangui, parce qu'il y eut collusion entre les agents privés et certains administrateurs: ainsi en alla-t-il sur les territoires de l'Ouham-Nana et de la Cie de la Lobaye, où une cinquantaine de femmes et d'enfants pris en otage pour contraindre les hommes à récolter le caoutchouc étaient morts de faim en peu de semaines.

particulièrement tenaces. Le cas de la haute Sangha, au nord du confluent Kadéï-Mambéré où se trouvait le poste de Nola, apparaît exemplaire par la continuité de l'agitation qui, autour des mêmes chefs, s'y manifesta depuis les dernières années du XIX^{ème} siècle jusque vers 1930. C'est que le mouvement de résistance était bien plus qu'une simple réponse à la brutalité d'une poignée d'Européens. Il correspondait au malaise profond d'un pays soumis à des pressions de plus en plus contraignantes: l'équilibre précaire établi au XIX^e siècle entre les agriculteurs baya Bayars voisins septentrionaux, les pasteurs Peul de l'Adamaoua, razzieurs d'esclaves, fut successivement rompu au nord par l'arrivée de Rabah (Hallam 1977), au sud par celle des Européens. Les débuts de la colonisation s'inséraient dans une évolution d'ensemble en achevant de désorganiser des structures déjà ébranlées par une insécurité croissante. Incapables de résister, les habitants trouvèrent finalement refuge, dans les années 1920, dans des mouvements de type messianique. Sans qu'il soit toujours aisé de discerner les causes parfois complexes des soulèvements, ils constituaient incontestablement une réponse au bouleversement des valeurs anciennes.

Au-delà de Nola, la connaissance du pays par les Européens était sommaire. On ne connaissait que Bania sur la Mambéré et Berberati un peu plus au nord — postes fondés par Brazza — et Gaza sur un affluent de la Kadeï que Mizon, venu du nord, avait en 1892 traversé pour la première fois à son retour d'une exploration partie de la Benoue, après avoir visité les villes Fulbé de l'adamaoua, dont la plus proche était Koundé. Cette région septentrionale apparaissait plus accessible, car elle était située aux confins de la forêt et de la savane forestière. Pour les Européens qui arrivaient du Congo, le climat y était plus sain grâce aussi à une altitude de plus de 500 mètres. Aussi Brazza fut-il dès l'abord frappé par la densité relative de la population, l'abondance relative des vivres et l'importance de courants commerciaux complémentaires entre cultivateurs et éleveurs.

La population proprement dite de la haute Sangha était faite de Baya producteurs de maïs, de bananes et de manioc. Les villages, par groupes de dix à vingt cases rondes aux murs d'argile et au toit de chaume, s'égrenaient le long de sentiers de façon suivie. Plusieurs de ces hameaux obéissaient au même chef et ces petits chefs à leur tour à un chef de l'ensemble qui formait un clan, dont dépendait un ou plusieurs chefs de guerre (*kaigama*) et un intendant-interprète (*dogali*) chargé des relations avec les Fulbé et Bornouans.

On était donc loin de l'isolement présumé de ces peuples. Au contraire, leur organisation remarquable, institutionnalisée en termes de parenté, permettait aux voyageurs de traverser la zone avec une remarquable sécurité (bien que des conflits liés circonstances

économiques et politiques éclataient par moment — voir Copet-Rougier, ce volume). Mais très tôt aussi, cette solidarité avait permis à un chef de clan de faire l'union contre le danger: ainsi, en 1891, le chef Bafio réussit-il à dresser contre le premier explorateur de la haute Sangha, Fourneau, la tribu Bayanda toute entière. La lutte se poursuivit pendant plusieurs années, et Bafio se soumit qu'en 1894, à la suite de sévères opérations de répression conduites par l'administrateur de Nola, un certain Goujon, peu soucieux de l'humanité des méthodes employées.

Soumis au nord à la razzia d'esclaves des Fulbé qui augmenta l'insécurité dans le dernier tiers du siècle, les Baya ne pouvaient plus se réfugier vers le sud; la présence française et allemande les bloquait depuis le protocole de 1894 qui fixa la frontière orientale du Cameroun. Goujon, l'administrateur de Nola, situé à plus d'un mois de Brazzaville, prit sur lui d'intervenir; assisté d'une cinquantaine de miliciens sénégalais, il leva, selon les moments, entre 200 et 6.000 hommes à qui il distribua fusils, poudre, pierres à feu et barrettes coupées en guise de balles, et alla razzier tous les chefs Baya soupçonnés d'avoir fourni des contingents aux Peul. La campagne dura de mars à septembre 1896. Elle mit le pays à feu et à sang. En outre, pour abattre la résistance du *lamido* (chef Peul) de Ngaoundéré décidé à défendre Koundé, il occupa cette ville-marché qui abritait une importante colonie de commerçants Hausa. Plus encore, il transféra de force ceux-ci à Carnot sur la Mambéré (affluent de la Sangha), à 200 km de là, avec leur stock d'ivoire. Ainsi voulait-il développer un nouveau courant d'échanges vers le sud, par la Sangha vers le Congo.

L'arrivée de la *Cie concessionnaire 4CF* fit empirer les choses: les Baya furent abandonnés aux agents de la compagnie. Faute de personnel, l'administration confia à des miliciens sénégalais la surveillance des postes de Bania et de Nola et abandonna Koundé. Les troubles reprirent, cette fois-ci contre la 4CF. Le chef Baboua, très écouté dans la région, supportait mal l'emprisonnement à Brazzaville de ses fils Semba et Yerina accusés d'avoir razzié une dizaine de villageois qu'ils voulaient aller échanger à Ngaoundéré contre une paire de bœufs. Or les Européens de la factorerie lui confirmèrent que «tout le pays appartenait aux «Landais» [Hollandais] qui avaient acheté le pays et qui possédaient tout jusqu'aux cheveux sur la tête des indigènes.» Convoqué par le nouveau chef de poste à Souka, Baboua refusa d'obtempérer. L'administrateur décida non sans légèreté de passer à l'attaque dans un pays difficile qu'il ne connaissait pas. Il partit à la tête d'une trentaine de tirailleurs soutenus par les guerriers de chefs alliés. Mais «en dépit de fatigues inouïes dues au mauvais état des sentiers, à la traversée de 200 marigots [dans un

Le chef Bafio réussit-il à dresser contre le premier explorateur de la haute Sangha, Fourneau, la tribu Bayanda toute entière. La lutte se poursuivit pendant plusieurs années, et Bafio ne fit sa soumission qu'en 1894.

pays] extraordinairement tourmenté et raviné par les pluies», la colonne ne rencontra que des villages désertés. Les Baya, dissimulés dans la brousse, armés de flèches courtes et légères et de petites sagaies, tenaient des embuscades.

Néanmoins Baboua finit par se rendre et dut défiler à Koundé pour le 14 juillet, fête nationale française, devant 80 chefs du pays: «l'impression produite fut énorme» (Coquery-Vidrovitch 1972: 201-202). Le pays ne cessa pas pour autant d'être agité. En 1907, un agent de la 4CF fut assassiné. L'année suivante, on transféra à Baboua le poste de Koundé pour assurer un contact plus immédiat «avec une population superficiellement soumise, toujours prête à se dérober». Or, après la Première Guerre Mondiale, le mouvement ne fit que s'amplifier: la Haute-Sangha fut partie prenante du vaste soulèvement qui embrasa entre 1928 et 1930 toute la région Baya, depuis le Chari jusqu'au Cameroun oriental et les confins du Congo (Nzabakomada-Yakoma 1986).

LE SYSTÈME RÉAGIT

Ce n'est pas un hasard; car les excès n'allaient pas décroître dans la région malgré les réformes entreprises. Soucieux se défaire de ce régime concessionnaire qui paralysait un développement raisonnable du pays, mais bloqué par ses engagements contractuels, le gouvernement français imagina une solution qui ne fit localement que renforcer le monopole des firmes locales: moyennant le renoncement à certains de leurs privilèges, les sociétés du moyen Congo, parmi lesquelles toutes celles qui occupaient les abords de la Sangha, se virent en 1911 rassemblées en une seule énorme concession: celle de la *Cie Forestière Sangha-Oubangui* (11 millions d'ha — voir Figure 3), qui devrait servir de modèle à Louis-Ferdinand Céline, qui y travailla côté Cameroun, sous le nom évocateur de *Cie Pordurière* (quelque chose comme *Cie des déchets* — voir Céline 1932). Malgré des négociations ultérieures qui réduisirent en 1920 ses prétentions à 5 millions d'ha, le régime garantit officiellement jusqu'en 1935 à la société, le monopole du commerce du caoutchouc, c'est-à-dire le seul produit de cueillette offert par la région, malgré l'effondrement des cours provoqués par l'entrée sur le marché mondial des plantations de Malaisie.

Cela signifie que, jusqu'à cette date, les Africains de l'ensemble de la zone ne purent obtenir que des salaires de misère, assortis à la brutalité des mœurs commerciales en usage. Celle-ci devint patente avec la publication du récit en 1927 par le grand écrivain André Gide au retour de son *Voyage au Congo*. Gide fut surtout frappé par la misère et par l'apathie des habitants, «si craintifs, si terrorisés qu'ils feignent de ne comprendre point [...] pour n'avoir pas à nous ré-

La haute-Sangha fut partie prenante du vaste soulèvement qui embrasa entre 1928 et 1930 toute la région Baya, depuis le Chari jusqu'au Cameroun oriental et les confins du Congo.

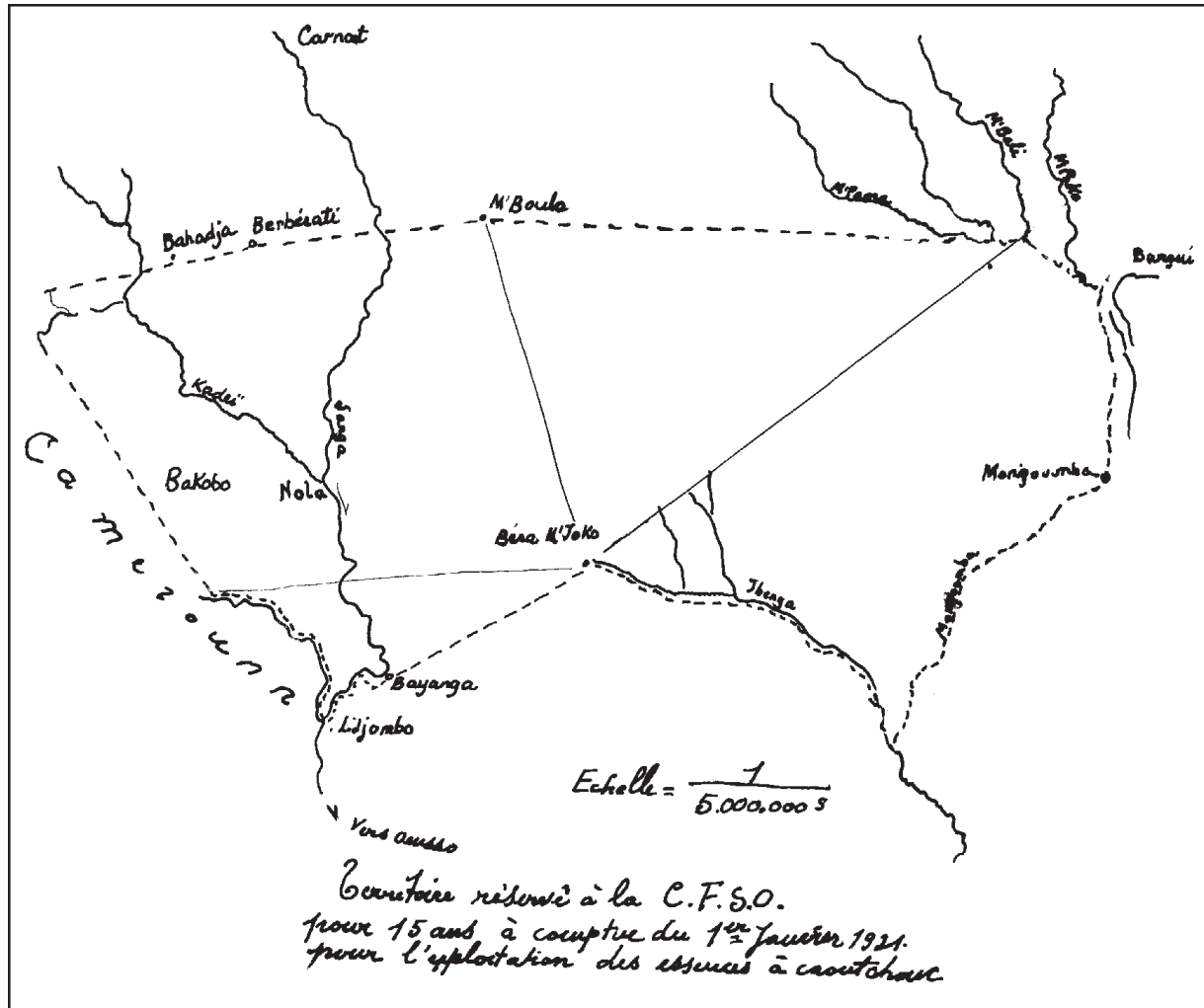


Figure 3 Carte des compagnies forestières de la Sangha-Oubangi (reproduit avec permission de Kretsinger et Zana, 1995. *Quelques Souvenirs de Bayanga RCA: GTZ et WWF-US*).

pondre [...] On ne peut imaginer bétail humain plus misérable» (Gide 1948: 159, 175, 186). Ce témoignage rappelle en écho celui de la mission Brazza vingt ans au paravant:

C'est une légende qui a eu cours trop longtemps que celle du nègre vivant dans la brousse, se nourrissant indéfiniment de racines, pouvant supporter sans inconvénient des fatigues et des jeûnes prolongés. Ils sont certes résistants, d'une façon à peine croyable, mais ils souffrent, tout comme les autres, de la faim et de la fatigue et finissent par en mourir.²

² Capitaine Mahieu à Brazza, Mobaye, 2 août 1905 (Gide, dans les Fonds Brazza, CAOM 1905-10).

Après la Seconde Guerre Mondiale seulement les choses commencèrent à bouger. L'exploitation du caoutchouc de cueillette, malgré un regain d'activité pendant la guerre où il fut considéré comme produit stratégique, fut définitivement abandonnée, ne rapportant plus rien. Les populations purent sans doute un peu respirer. On chercha à promouvoir, en particulier à Ouesso, des cultures d'exportation de remplacement, sous la forme de plantations de palmiers à huile qui connurent jusque dans les années 1965 un essor non négligeable et où, apparemment, les conditions de travail furent plus raisonnablement réglementées. On s'efforça aussi de désenclaver la région par une piste en latérite qui permettait à de solides véhicules tout terrain d'atteindre Ouesso au moins pendant la brève saison moins humide. Pendant la même période, l'utilisation d'un matériel lourd permit de commencer à envisager l'exploitation du bois, mais celle-ci était rendue aléatoire par l'éloignement et la mauvaise qualité des communications.

CONCLUSION

La région de la haute Sangha n'a donc pas été une zone intouchée, protégée du monde par une grande forêt «impénétrable». C'était, au contraire, une région qui intéressa fortement et de bonne heure les occidentaux, d'une part parce que les produits de la forêt pouvaient être exploités avec un minimum d'efforts de la part des Européens. D'autre part, et peut-être surtout, la rivière ouvrait en amont l'accès aux pays de savane du nord, aussi bien du côté du Cameroun que de la République Centrafricaine et du Tchad. Les populations se trouvaient ainsi, bien malgré elles, sur une voie possible de pénétration des forces coloniales vers l'arrière-pays. Elles ont donc été lourdement affectées par un système qui fut exercé de façon en partie clandestine et souvent étouffé par un nombre restreint mais particulièrement nocif de Européens. L'éloignement de la zone et son peu d'intérêt réel permirent à ce système redoutable d'être prolongé tardivement. Il est impossible que le souvenir de ces événements qui s'étalèrent sur près de deux générations n'ait pas laissé des traces profondes, encore grandement négligées par la recherche en sciences sociales, ainsi que par le travail d'aménagement des aires protégées dans la région de nos jours.

La région de la haute Sangha n'a donc pas été une zone intouchée, protégée du monde par une grande forêt «impénétrable». C'était, au contraire, une région qui intéressa fortement et de bonne heure les occidentaux, d'une part parce que les produits de la forêt pouvaient être exploités avec un minimum d'efforts de la part des Européens.

BIBLIOGRAPHIE RESTREINTE

Les archives de la Section Outre-Mer des Archives nationales de France (CAOM) sont très riches sur la question (Fonds de Brazza, Fonds Missions, Fonds Compagnies Concessionnaires). On en trouvera le détail dans Coquery-Vidrovitch, 1972.

- Brunschwig, H. 1960. *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français 1870-1914*, Paris: Colin.
- Céline, L-F. 1932. *Voyage au bout de la nuit*. Paris: Gallimard.
- Cointet, E. de. *Lettres à sa famille, du Congo et du Chari (Mission Gentil) 1899-1900*, 2 volumes dactylographiés, Djaména, et Archives de la Guerre, Vincennes.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1972. *Le Congo [AEF] au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris: La Haye, Mouton.
- Gide, A. 1948. *Voyage au Congo*. Paris: Gallimard.
- Hallam W.K.R. 1977. *The life and times of Rabih Fadl Allah*, Arthur H. Stockwell Ltd.
- Nzabakomada-Yakoma, R. 1986. *L'Afrique centrale insurgée. La guerre du Kongo-Wara 1928-1931*, Paris: L'Harmattan.
- Sautter, G. 1966. *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuple République du Congo, République Gabonaise*, Paris: La Haye, Mouton.

CATHERINE COQUERY-VIDROVITCH est Professeur d'Histoire Africaine Contemporaine à l'Université Paris-VII-Denis-Diderot, et Directrice du programme de recherche, «Dynamiques Comparées des Sociétés en Développement». Ses recherches portent sur les transformations socio-économiques dans l'Afrique centrale, ainsi que sur l'histoire comparatif des pays en développement. Elle prépare en ce moment une histoire de l'Afrique depuis le XIXe siècle.

Bibliographie sommaire:

1986. *Décolonisations et nouvelles dépendances: modèles et contre-modèles idéologiques et culturels dans le Tiers-Monde*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
1988. *Endurance and change south of the Sahara*. Berkeley: University of California Press.
1992. *Afrique noire: permanences et ruptures*. Paris: l' Harmattan.
1993. *Histoire des villes d'Afrique noire des origines à la colonisation*. Albin Michel.
1994. *African women: a modern history*. Boulder: Westview Press.

Catherine Coquery-Vidrovitch, Laboratoire «Dynamiques des Populations en Développement», Université de Paris, 2 Place de Jussieu, 75251 Paris Cedex 05, France, Tel: 33.1.44.27.44.27, Fax: 33.1.44.25.52.08, E-mail: coqueryv@ext.jussieu.fr